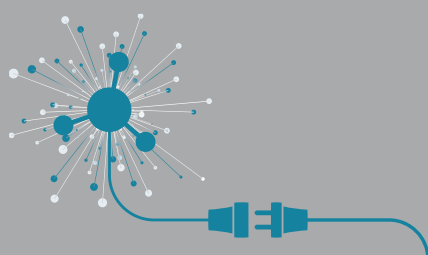


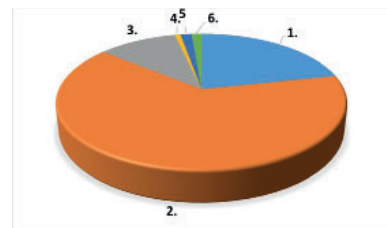
BUDGET PRESTATIONS 2023



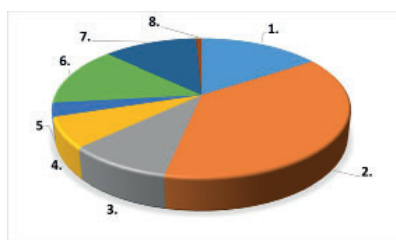
Fonctionnement

Budget Primitif 2023 BUDGET PRESTATIONS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	%
1. Charges générales	143 812 €	21,62 %
2. Dépenses de personnel	427 568 €	64,29 %
3. Autres charges de gestion courante	69 894 €	10,51 %
4. Charges exceptionnelles	5 000 €	0,75 %
5. Amortissements	9 800 €	1,47 %
6. Virement à la section d'investissement	9 000 €	1,35 %
Total	665 074 €	100 %



La section de fonctionnement affiche un total de dépenses réelles de 646 274 €. Ces dépenses sont essentiellement composées de salaires pour environ 64 %. S'ajoutent les opérations d'ordre que sont les dotations aux amortissements (9 800 €) et le virement à la section d'investissement (9 000 €) soit un total de 665 074 € pour les dépenses de fonctionnement.

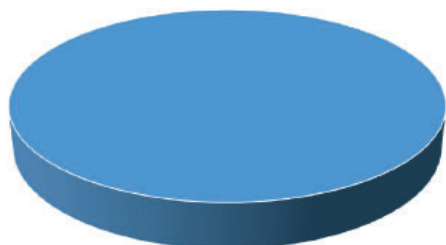


RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	%
1. Prestations informatiques	104 750 €	15,75 %
2. Maîtrise d'œuvre	250 000 €	37,59 %
3. Prestation SCEEP	64 000 €	9,62 %
4. Prestation délégué à la protection des données (DPO)	47 000 €	7,07 %
5. Etudes énergétiques (STD, RT2012...)	21 324 €	3,21 %
6. Ventes certificats d'économie d'énergie	92 100 €	13,85 %
7. Ventes compost & traitement déchets verts	80 900 €	12,16 %
8. Produits exceptionnels	5 000 €	0,75 %
Total	665 074 €	100 %

La section de fonctionnement affiche un total de recettes réelles de 665 074 €. Les honoraires de maîtrise d'œuvre représente plus de 37% des recettes de ce budget.

Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	€	%
2. Immobilisations corporelles	18 800 €	100 %
Total	18 800 €	100 %



1.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	€	%
1. Amortissements	9 800 €	52,13 %
2. Virement de la section de fonctionnement	9 000 €	47,87 %
Total	18 800 €	100 %

